



Pour diffusion immédiate

Lundi 22 janvier 2024

Enquête publique sur la mort de Terry Baker

L'enquête publique sur la mort de Terry Baker commence ce lundi 22 janvier.

Terry Baker, une femme de 30 ans, est morte en isolement le 6 juillet 2016, alors qu'elle était incarcérée à l'Établissement Grand Valley pour femmes (EGVF) à Kitchener, en Ontario. L'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) participe à l'enquête après avoir obtenu la qualité pour agir en 2020. Elle espère que le processus d'enquête permettra au grand public d'apprendre la vérité sur cet événement tragique.

Les enquêtes sont des audiences publiques menées par un coroner devant un jury composé de membres de la collectivité. Lorsqu'une personne meurt en détention, une enquête est automatiquement déclenchée en vertu de la *Loi sur les coroners*. L'objectif de l'enquête est de déterminer les circonstances de la mort et de formuler des recommandations afin d'empêcher qu'un décès similaire se reproduise. Les recommandations ne sont pas contraignantes. Toutefois, si elles sont mises en œuvre, elles peuvent conduire à un changement systémique important et à une réduction des méfaits.

L'enquête se déroulera [virtuellement](#) et devrait durer 15 jours; 19 témoins sont appelés à comparaître. L'enquête a déjà été retardée à plusieurs reprises. Le premier retard a été causé par la pandémie en 2020; en 2023, l'enquête a de nouveau été reportée dans l'attente de la divulgation de documents par le Service correctionnel du Canada.

Depuis 1978, l'ACSEF s'efforce de remédier à la déshumanisation et à l'exclusion sociale persistantes des femmes et des personnes de diverses identités de genre criminalisées. Elle surveille notamment les conditions de détention dans les pénitenciers fédéraux dits pour femmes et a eu l'occasion de travailler avec Terry Baker au cours de son incarcération à l'EGVF.

« Nous espérons que l'enquête, en plus de révéler toute la vérité sur la mort de Terry Baker, permettra de dénoncer les habitudes persistantes d'incarcérer et même d'isoler les personnes souffrant de problèmes de santé mentale », a déclaré Emilie Coyle, la directrice générale de l'ACSEF, pour souligner le poids symbolique de l'enquête. « Ce que le public ignore peut-être, c'est que Terry Baker est morte dans les mêmes cellules d'isolement que celles où Ashley Smith a perdu la vie en 2007, poursuit Emilie Coyle. Terry souffrait d'une maladie mentale, tout comme Ashley, et tout comme une grande proportion de la population carcérale purgeant une peine fédérale au Canada. La mort de deux

personnes souffrant de troubles mentaux diagnostiqués au même endroit, à neuf ans d'intervalle, est extrêmement préoccupante et devrait tous nous faire réagir. »

Pour tout commentaire :

Emilie Coyle

Directrice générale de l'ACSEF

Ecoyle@caefs.ca